

RÉPERTOIRE

Carte du réseau muséal

Repère général des musées régionaux relevant du réseau muséal national

Note : ce document est une fiche de présentation générale. Pour la version complète et à jour, contactez la direction technique compétente du MINAC ou la Délégation Régionale la plus proche.

Objet du document

La présente fiche décrit la carte du réseau muséal, un outil de repérage destiné à situer les établissements muséaux reconnus sur l'ensemble du territoire national. Elle vise à faciliter l'identification des musées régionaux, à en préciser la répartition géographique indicative et à orienter les usagers vers les structures compétentes pour toute information complémentaire.

Ce document s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine culturel et de promotion de l'offre muséale nationale, en cohérence avec les missions du Ministère des Arts et de la Culture en matière de conservation, de diffusion et de médiation culturelle.

Composition du réseau muséal

Le réseau muséal regroupe des institutions de nature et de vocation diverses, réparties selon les régions administratives du pays. Chaque établissement conserve son autonomie de fonctionnement tout en s'inscrivant dans une logique de coordination nationale portée par le ministère.

- Musées nationaux et musées d'intérêt national.
- Musées régionaux et départementaux rattachés aux Délégations Régionales des Arts et de la Culture.
- Musées communautaires, associatifs ou privés reconnus dans le cadre du réseau.
- Espaces muséographiques annexés à des sites patrimoniaux ou culturels.

Répertoire indicatif

Le tableau ci-dessous présente, à titre indicatif, la structure générale d'un répertoire de musées régionaux. Il ne constitue pas une liste exhaustive ; les coordonnées précises et la liste actualisée des établissements doivent être obtenues auprès des services compétents.

Région	Établissement muséal	Contact / Référence
--------	----------------------	---------------------

Région à préciser	Voir l'inventaire complet auprès de la direction compétente	Délégation Régionale du MINAC concernée
Région à préciser	Voir l'inventaire complet auprès de la direction compétente	Délégation Régionale du MINAC concernée
Région à préciser	Voir l'inventaire complet auprès de la direction compétente	Délégation Régionale du MINAC concernée

Utilisation et mise à jour

La carte du réseau muséal a une visée essentiellement informative et pédagogique. Elle est destinée aux visiteurs, chercheurs, partenaires institutionnels et professionnels du secteur culturel souhaitant situer les établissements muséaux du pays et connaître, de manière générale, l'organisation du réseau.

Les informations qu'elle contient sont appelées à évoluer en fonction de l'ouverture, de la fermeture ou du changement de statut des établissements concernés. Il appartient donc à l'utilisateur de vérifier, auprès des services du MINAC, la validité des informations avant toute démarche.